



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15/12/2023

Attribution de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national (SCIN) au Théâtre de Macouria en Guyane

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, attribue l'appellation scène conventionnée d'intérêt national avec mention « art en territoire » au Théâtre de Macouria en Guyane.

L'attribution de cette appellation vient reconnaître la qualité du programme d'actions mis en œuvre par cette structure en matière de soutien aux artistes, pour la création, la diffusion de leurs œuvres et l'organisation de leur présence régulière sur le territoire.

Elle marque la place essentielle de cet équipement dans la structuration du spectacle vivant et la vie culturelle en Guyane

Le Théâtre de Macouria développe une programmation ouverte et fédératrice, mêlant des propositions artistiques contemporaines et traditionnelles. Il favorise de manière exemplaire l'élargissement des publics, facilite l'accès des habitants à la culture et la cohésion sociale.

Acteur majeur pour le maillage du vaste territoire de Macouria, il déploie des actions multiples tant dans le Théâtre qu'hors les murs. Il va à la rencontre des populations et des artistes en tissant un réseau de collaborations avec les acteurs locaux, éducatifs et sociaux, en particulier à l'attention de la jeunesse.

Le Théâtre de Macouria s'inscrit dans une politique volontariste de soutien à la création, à plusieurs échelles, en coopération avec les labels et réseaux de la zone Caraïbes comme dans l'hexagone, au bénéfice de la circulation des artistes ultra-marins, de leur professionnalisation et d'une plus large visibilité de leur travail.

Liée au projet de son directeur Grégory Alexander, cette appellation est attribuée pour une durée de quatre ans couvrant la période 2023-2026.

Le programme des scènes conventionnées d'intérêt national (SCIN) joue un rôle essentiel pour l'accompagnement et la présence des artistes, la diffusion de leurs œuvres dans les réseaux nationaux, contribuant ainsi à l'aménagement et à la diversité artistique et culturelle des territoires. Ainsi, il participe pleinement à la politique de l'État de soutien à la création artistique.

Contact presse

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr